



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

Nant, le 27 mai 2024

Mesdames, Messieurs,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la commune de Nant se tiendra

**le 31 mai 2024 à 17h30 dans le « petit hall ».**

**Ordre du jour du Conseil Municipal :**

Présentation par le SIAEP et le cabinet d'études des travaux envisagés à la source du Durzon . (*Confirmation par tél le 24 mai*)

1. Nomination secrétaire de séance ;
2. Approbation PV du conseil précédent ;
3. Décisions du Maire ;
4. Piscine : Convention de mise à disposition du personnel à « Larzac Vallées »
5. Adhésion « Association nationale élus de la montagne » ANEM.
6. Finances :
  - Info: État annuel des indemnités des élus.
  - Subventions aux associations
  - Tarifications spectacles
  - Billetterie (renouvellement convention NNP)
  - Annulation DM commune n°1
7. Avis sur les évolutions du PLUI Larzac Vallées : Modification de droit commun n°1 et révisions allégées n°2 à 8. Documents sur le site de la CCLV [www.cclarzacvallees.fr](http://www.cclarzacvallees.fr)
8. Emplois saisonniers : Été 2024.
9. Sieda : Renouvellement - Transfert de compétence
  - Groupement de commande.
10. Avis : Contribution AFR garderie à la Cavalerie.
11. CNAS (Comité National d'Action Sociale) Désignation d'un délégué agents.
12. Convention de mise à disposition personnel administratif / Mairie de St Jean du Bruel.
13. Adhésion à la centrale d'achat du SMICA.
14. Mandat de vente renouvellement agence Lieurre.
15. Participation au journal des « Sapeurs-pompiers de l'Aveyron ».
16. Projet pédagogique École Roc Nantais.

**Questions diverses / information du Maire**

Tableau présences horaires « Élections Européennes du 9 juin 2024. »

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,  
Richard FIOL



Selon l'article L2121-17 du CGCT « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

---

**Pouvoir**

Je soussigné(e)....., dans l'impossibilité d'assister à la séance du conseil municipal du 28 février 2024 donne par la présente en vertu du Code des Collectivités Territoriales, pouvoir à ..... pour voter en mon nom et place de différents points inscrits à l'ordre du jour de ladite séance.

Fait à .....,

Le .....

Signature